



A l'attention des Clubs de la Manche

Saint-Lô, le 8 avril 2021

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Je tiens à vous informer des décisions prises par les membres du Conseil d'Administration du Comité, pour les plans de relance et de reprise de notre sport. Voici donc ces décisions votées à l'unanimité lors de notre dernier CA extraordinaire du 1^{er} avril 2021.

Saison 2020-2021 :

1. La gratuité des engagements des équipes jeunes et seniors en championnat départemental, pour un montant de 24685€.
2. Une baisse du prix de la part Comité des licences pour un montant d'environ de 23787€ qui se décompose comme suit :

catégorie licence	tarif adopté lors de l'ag de sept 2020	Réduction proposée	nouveau tarif appliqué
-12ans	12€	50%	6€
12/16ans	12€	50%	6€
+16ans	18,50€	25%	13,88€
dirigeant	17,50€	50%	8,75€
babyhand	12€	50%	6€
loisir	17,50€	25%	13,13€
handfit	17,50€	25%	13,13€

Saison 2021-2022 :

1. La gratuité des engagements des équipes jeunes et seniors en championnat départemental, pour un montant de 24685€.
2. La Ligue de Normandie et en collaboration avec les Comités Départementaux, a élaboré le « plan d'accompagnement territorial des clubs normands ». Celui-ci prévoit pour la saison 2021/2022 une baisse des tarifs pour **le renouvellement** des licences +16ans. Ce plan représente un montant d'environ 16280€ pour le Comité de la Manche.

Le Comité de la Manche affirme son soutien aux clubs et licenciés, et reste à vos côtés, pour qu'ensemble nous surmontions cette crise.

Cordialement.

Philippe LEBRUN
Président du Comité